

LESAGE, O.M.I., Germain, *Les Origines des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*. Nicolet, Éditions A.S.V. 1957. 344 p., 9 hors-texte et une carte de Saint-Grégoire de Nicolet en 1853.

Thomas-M. Charland, o.p.

Volume 11, Number 4, mars 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301865ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301865ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Charland, T.-M. (1958). Review of [LESAGE, O.M.I., Germain, *Les Origines des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*. Nicolet, Éditions A.S.V. 1957. 344 p., 9 hors-texte et une carte de Saint-Grégoire de Nicolet en 1853.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(4), 578–581. <https://doi.org/10.7202/301865ar>

LESAGE, O.M.I., Germain, *Les Origines des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*. Nicolet, Editions A.S.V. 1957. 344 pages, 9 hors-texte et une carte de Saint-Grégoire de Nicolet en 1853.

Les éducateurs se réjouiront de la publication de ce beau volume, consacré à l'histoire d'une de nos congrégations enseignantes les plus prospères et les mieux appréciées, celle des Sœurs

de l'Assomption de la Sainte Vierge, qui a pris naissance à Saint-Grégoire, près de Nicolet, en 1853. Les fervents de la petite histoire auront en plus la joie d'y trouver, retracés très longuement, les antécédents de cette paroisse, formée primitivement d'Acadiens réfugiés au sud des Trois-Rivières après l'Expulsion de 1755, et qui a eu, en 1850, son heure de notoriété, lors des sinistres exploits des *Eteignoirs*.

Au milieu du siècle dernier, la paroisse de Saint-Grégoire connaît un accroissement considérable de sa population, et la pénurie d'institutrices s'y fait vivement sentir. Las d'attendre du secours de la Congrégation de Notre-Dame, le curé et son vicaire, MM. Jean Harper et Calixte Marquis, décident d'entreprendre la fondation d'une nouvelle communauté enseignante *avec de l'étoffe du pays*, comme ils disent. Quatre vaillantes institutrices locales — les demoiselles Léocadie Bourgeois, Mathilde Leduc, Hedwige Buisson et Julie Héon — se présentent, qu'ils installent dans la grande maison Desforges, voisine de l'église, et qu'ils forment eux-mêmes à la vie religieuse, faute d'une maîtresse des novices qu'ils n'ont pu obtenir d'ailleurs. Au bout de trois ans, le 17 août 1856, Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, vient ériger canoniquement la petite communauté. On assiste, l'année suivante, à une première tentative pour faire transférer à Nicolet le siège de l'institut naissant; puis, en 1858, à la mort de la première supérieure, Mère de l'Assomption.

La manière dont cette histoire est racontée témoigne d'un louable effort de réalisme, contrastant avec la manie de se répandre en effusions pieuses qui rend aujourd'hui insupportable la lecture de tant de monographies de chez nous... et d'ailleurs. Pour bâtir son récit, l'auteur a habilement mis en œuvre une abondance de matériaux colligés par les archivistes de la communauté intéressée, et qui comprennent jusqu'à des études physiologiques des fondatrices demandées à Madame M.-P. Vinay, de Montréal. Il y a sans doute des lacunes dans la documentation, par suite de l'incendie de la maison-mère en 1906; mais ça n'y paraît pas tellement.

Ce qui m'a frappé davantage, c'est un certain défaut d'application des règles de la méthode historique dans le traitement des documents utilisés, notamment de ceux qui se rapportent à la question controversée du véritable fondateur. Ayant pris parti pour M. Harper *contre* M. Marquis, le Père Lesage a classé les documents un peu comme les brebis et les boucs. Il a rangé parmi ces derniers un mémoire où M. Marquis s'attribue le mérite de la fondation. Il le qualifie de plaidoyer partial d'un vieillard en mal de passer à l'histoire. Parce qu'il y a constaté six erreurs, il se croit en droit de douter de l'exactitude de tout le reste. Cette

façon de procéder s'inspire d'une conception *juridique* du témoignage qui ne devrait pas être celle de l'histoire. En cette matière, on n'accepte ni ne récuse un témoignage pris globalement. On s'efforce de contrôler toutes et chacune des affirmations qu'il contient, soit pour la sincérité, soit pour l'exactitude. Un témoin peut mentir ou se tromper sur un ou plusieurs points, et être sincère et exact sur les autres. Il faut traiter *psychologiquement* le témoignage, essayer d'y démêler la part due à l'événement qui l'a provoqué, de la part due à l'état d'âme du témoin qui l'a rédigé. Ce qui compte, ce n'est pas tant son autorité que le lien qui relie ses affirmations à l'événement lui-même.

J'ai constaté que le Père L. s'est essayé à expliquer psychologiquement, pour le dévaloriser, le témoignage d'une des fondatrices, Mère de Jésus, favorable à M. Marquis. Que ne l'a-t-il fait aussi pour ceux des deux autres fondatrices, favorables à M. Harper ? Ces derniers sont aussi tardifs que les autres et peuvent également avoir été influencés.

Voici, par contre, un document qui n'est pas tardif et qui ne recèle aucune trace d'influence indue. C'est un billet que M. Harper écrivit, le 18 juillet 1868, à M. Marquis, alors curé de Saint-Célestin :

Mon cher voisin,

J'ai la douleur de vous apprendre que la mort vient d'enlever à la communauté une de ses plus jeunes sœurs professes, Ste Catherine (née Bourguoin) âgée de vingt ans. Les funérailles auront lieu modestement, suivant les règles de la congrégation, lundi à 7 $\frac{1}{2}$ hrs. EN VOTRE QUALITE DE FONDATEUR DE LA COMMUNAUTE on vous verra, avec reconnaissance, prendre part à cette cérémonie funèbre. Vous serez attendu la veille.

Tout à vous

JN HARPER, Ptre